

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles, 7 9^h 1905

6

N° 5031/143

OBJET :

A M^{lle} Gloesener

Château de Semel

par Strbeek

ANNEXE

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau

qui fait l'objet de vos lettres des 13 oct. 1904 et du 4 A.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veillez agréer, M. Menouill, l'assurance de notre considération distinguée.

Expédié le

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *l'* ouvrage..... soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n°..... en
date du *Octobre 1905*

Bruxelles, le *10 Novembre 1905*.....

A. Gloesener

Cher Monsieur,

A peine remis je viens vous
ennuyer. Une vieille dame,
fille de feu le chimiste Glosmer
de l'Acad. de Belgique, m'écrit
de Liège ce qu vous lirez.

Elle voudrait savoir si la ma-
jorité refus était forte au point
d'exclure la possibilité d'une
révision de la sentence. Je lui

ai promis de m'informer et vous passer la copie.
Je ne sais si le procès verbal fera mention de ce détail, je lui
transmettrai ce que vous voudrez bien m'en dire.
Merci de votre aimable carte, je suis présentement
convalescent et puis me promener au soleil.

Croyez moi cher Monsieur

Cordialement à vous

Caesur de Lalain

La photographie, dans le
catalogue de la galerie Sanyé,
d'un tableau du même peintre,
sur panneau cintré de même
dimension, se trouve page 116.
N^o 566.

Je vous prie
Monsieur le Secrétaire, l'expression
de ma considération la plus
distinguée

A. Gloesener

Bruxelles 4 Novembre 1905

4

M^r / Monsieur le Secrétaire

J'ai oublié de vous dire hier, que sur les conseils, de M^e Heulbig, le distingué peintre de Liège, j'ai fait fixer par l'artiste qu'il m'a désigné, certaines parties du "Baiser de Judas" qui menaçaient de s'écailler. Il m'a dit cette précaution indispensable à la conservation du tableau.

A Monsieur van Mons
Secrétaire de la Commission du Musée
à Bruxelles

Bruxelles 13 Octobre 1905
Château de Bemel, par Etterbeek

7

Monsieur le Secrétaire



J'ai l'honneur de vous
remettre ci-joint un tableau de
Lambert Lombard représentant
"le baiser de Judas" peinture que
je serais disposé à vendre au
Musée.

Si comme je l'espère la
Commission jugerait cette oeuvre
digne d'être acquise je la céderais
au prix de trois mille francs.

Agrès, je vous prie Monsieur
le Secrétaire, l'assurance de ma
considération distinguée
N. Gloesener